

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

# 1. Identification

Nom du produit ANTICORIT 410 M1

Autres moyens d'identification Aucune information disponible.

Usage recommandé: Inhibiteur de corrosion

Restrictions d'emploi: Utilisation industrielle seulement

## Informations sur le fabricant/importateur/distributeur

#### **Fabricant**

Nom de la société: Fuchs Lubricants Canada Ltd.

Adresse: 405 Dobbie Drive

P.O. Box 909

Cambridge, ON N1R 5X9

Téléphone: 519-622-2040 Télécopie :: 519-622-2220

Personne à contacter: Technical Services Department

Numéro d'appel d'urgence: 519-622-2040 (Bus. hrs) CANUTEC 1-888-226-8832 (24 hrs)

## 2. Identification des dangers

## Classe de Danger

## **Dangers Physiques**

Liquide inflammable accumulant la Catégorie 1

statique

# Éléments d'Étiquetage

## Symbole de Danger:



Mot Indicateur: Attention

Mention de Danger: Un liquide inflammable accumulateur d'électricité statique peut accumuler

des charges électrostatiques même lorsque l'équipement est mis à la terre

et relié par des liaisons équipotentielles.

Les étincelles peuvent enflammer le liquide et les vapeurs. Peut provoquer des incendies instantanés ou des explosions.

SDS CA 1/10



Conseils de Prudence

**Prévention:** Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des

flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Ces précautions seules peuvent ne pas être suffisantes pour éliminer

l'électricité statique.

**Evacuation:** Éliminer le contenu/récipient dans une installation de traitement et

d'élimination appropriée, conformément aux lois et aux réglementations en

vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de

l'élimination.

Autres dangers ne donnant pas lieu à classement selon le SGH:

Aucun(e).

## 3. Composition/Renseignements sur les ingrédients

# Mélanges

Identité Chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Teneur en pourcentage (%)*
Mineral oils	Mineral oils,	Secret industriel	60 - 100%
Barium compound	Barium compound,	93820-55-4	1 - 5%
Mineral spirits	Mineral spirits,	Secret industriel	1 - 3%

<sup>\*</sup> Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

# 4. Premiers secours

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un

médecin/ en cas de malaise. NE PAS faire vomir.

Inhalation: Transporter à l'air frais. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ en

cas de malaise.

Contact avec la Peau: Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les zones de

contact à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: Consulter un

médecin.

Contact oculaire: Rincer avec soin à l'eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

**Symptômes:** Aucune information disponible.

**Dangers:** Aucune information disponible.

SDS CA 2/10



## Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

**Traitement:** Consulter un médecin en cas de symptômes.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers d'Incendie Généraux: Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Moyens d'extinction appropriés (et inappropriés)

Movens d'extinction

appropriés:

Eau pulvérisée, brouillard, CO2, agent chimique sec ou mousse standard. Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres

produits chimiques éventuels.

Movens d'extinction

inappropriés:

Ne pas lutter contre l'incendie au jet d'eau pour ne pas propager les

flammes.

Dangers spécifiques dus au produit chimique:

La chaleur peut provoquer l'explosion des récipients. En cas d'incendie,

des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

## Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:

Aucune information disponible.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

#### 6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les vêtements de protection appropriés. Maintenir à distance le personnel non autorisé. Assurer une ventilation adéquate.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Absorber le produit avec du sable ou un autre absorbant inerte. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque.

Précautions pour la Protection de l'Environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

# 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Porter un équipement de protection personnelle approprié. N'exposez pas à la chaleur intense comme le produit peut développer et pressuriser le récipient.

3/10 SDS CA



Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités: Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé. Éviter tout contact avec des agents comburants. Conserver à l'écart des matières incompatibles.

# 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

# Paramètres de Contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Identité Chimique	Туре	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Mineral oils - Brouillard	TWA	1 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.
Mineral oils - Fraction inhalable.	TWA	5 mg/m3	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques)
Mineral oils - Brouillard	TWA	5 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)
	STEL	10 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)
Barium compound - en Ba	TWA	0.5 mg/m3	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (07 2009)
Barium compound - en Ba	TWA	0.5 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (09 2011)
Barium compound - en Ba	TWA	0.5 mg/m3	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
Barium compound - en Ba	8 HR ACL	0.5 mg/m3	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
	15 MIN ACL	1.5 mg/m3	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
Barium compound - en Ba	TWA	0.5 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (11 2011)
Barium compound - en Ba	TWA	0.5 mg/m3	Les Etats-Unis. Valeurs de Limite de Seuil d'ACGIH (03 2012)
Mineral spirits - Vapeur exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales	TWA	200 mg/m3	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (07 2009)
Mineral spirits - Non-aérosol. - exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales	TWA	200 mg/m3	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
Mineral spirits - Vapeur exprimé en hydrocarbures totaux	8 HR ACL	200 mg/m3	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
	15 MIN ACL	250 mg/m3	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
Mineral spirits	TWA	400 ppm 1,590 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (11 2011)
Mineral spirits - Non-aérosol. - exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales	TWA	200 mg/m3	Les Etats-Unis. Valeurs de Limite de Seuil d'ACGIH (03 2012)

SDS\_CA 4/10



**Contrôles Techniques** 

**Appropriés** 

Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales: Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Protection des yeux/du

visage:

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection de la Peau

Protection des

Mains:

Aucune information disponible.

Autres: Porter des gants, des chaussures et des vêtements de protection résistant

> aux produits chimiques, et correspondant au risque d'exposition. Contacter un professionnel de l'hygiène et sécurité ou le fabricant pour tout détail.

**Protection Respiratoire:** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Demander l'avis du superviseur sur les normes de protection respiratoire

de la société.

Mesures d'hygiène: Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que

lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les

contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être

lavées.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect

État: Liquide

Forme: Aucune information disponible.

Couleur: Orange Odeur: Légère

Seuil de perception de l'odeur: Aucune information disponible. Aucune information disponible. Point de fusion/point de congélation: Aucune information disponible. Température d'ébullition initiale et Aucune information disponible.

intervalle d'ébullition:

186 °C

Point d'éclair: Taux d'évaporation:

Aucune information disponible. Inflammabilité (solide, gaz): Aucune information disponible.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité - supérieure Aucune information disponible.

(%):

Limites d'inflammabilité - inférieure Aucune information disponible.

(%):

Limites d'explosivité - supérieure Aucune information disponible.

Limites d'explosivité - inférieure (%): Aucune information disponible.

SDS CA 5/10



Pression de vapeur: Aucune information disponible.

**Densité de vapeur:**Aucune information disponible.
Densité:
Aucune information disponible.

Densité relative: 0.880

Solubilités

Solubilité dans l'eau:

Solubilité (autre):

Coefficient de partition (n-octanol/eau):

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Température d'auto-inflammation:Aucune information disponible.Température de décomposition:Aucune information disponible.

Viscosité: Aucune information disponible.

## 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité:** Non réactif pendant l'utilisation normale.

**Stabilité Chimique:** Ce produit est stable dans des conditions normales.

Possibilité de Réactions

Dangereuses:

Aucun(e)(s) dans les conditions normales.

**Conditions à Éviter:** Éviter tout chauffage ou contamination.

Matières Incompatibles: Aucune information disponible.

Produits de Décomposition

Dangereux:

La décomposition thermique ou la combustion peut libérer des oxydes de

carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## 11. Propriétés toxicologiques

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation: L'inhalation est la principale voie d'exposition. À concentration élevée, les

vapeurs, émanations ou brouillards peuvent être irritants pour le nez, la

gorge et les muqueuses.

Contact avec la Peau: Le contact prolongé avec la peau peut entraîner des rougeurs et de

l'irritation.

**Contact oculaire:** Le contact oculaire est possible ; il doit être évité.

Ingestion: Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer irritation et

malaises.

# Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Inhalation:** Aucune information disponible.

SDS CA 6/10



Contact avec la Peau: Aucune information disponible.

**Contact oculaire:** Aucune information disponible.

**Ingestion:** Aucune information disponible.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)

Ingestion

**Produit:** ETAmél (): 2000 - 5000 mg/kg

Contact avec la peau

**Produit:** ETAmél (): 2000 - 5000 mg/kg

Inhalation

Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données

disponibles.

Toxicité à dose répétée

**Produit:** Aucune information disponible.

Corrosion ou Irritation de la Peau

**Produit:** Aucune information disponible.

Blessure ou Irritation Grave des Yeux

**Produit:** Aucune information disponible.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

**Produit:** Aucune information disponible.

Cancérogénicité

**Produit:** Aucune information disponible.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes :

Aucun composant cancérigène identifié

Liste des cancérogènes de l'ACGIH:

Aucun composant cancérigène identifié

Mutagénicité des Cellules Germinales

In vitro

**Produit:** Aucune information disponible.

In vivo

**Produit:** Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

**Produit:** Aucune information disponible.

SDS CA 7/10



Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

**Produit:** Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

**Produit:** Aucune information disponible.

Risque d'Aspiration

**Produit:** Aucune information disponible.

Autres effets: Aucune information disponible.

# 12. Informations écologiques

#### Écotoxicité:

Risques aigus pour l'environnement aquatique:

**Poisson** 

**Produit:** Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques

**Produit:** Aucune information disponible.

Risques chroniques pour l'environnement aquatique:

**Poisson** 

**Produit:** Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques

**Produit:** Aucune information disponible.

Toxicité pour les plantes aquatiques

**Produit:** Aucune information disponible.

Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

**Produit:** Aucune information disponible.

Rapport DBO/DCO

**Produit:** Aucune information disponible.

Potentiel de Bioaccumulation

Facteur de Bioconcentration (BCF)

**Produit:** Aucune information disponible.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)

**Produit:** Aucune information disponible.

SDS CA 8/10



Mobilité dans le Sol:

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

Instructions pour l'élimination: Le rejet, le traitement et l'élimination peuvent être soumis à des lois

nationales, régionales ou locales. Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination. C'est la responsabilité de l'utilisateur de produit ou du propriétaire pour déterminer au moment de la disposition,

qui se perdent les règlements doivent être appliqués.

Emballages Contaminés: Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le

traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

# 14. Informations relatives au transport

#### **TDG**

Non réglementé.

#### **IMDG**

Non réglementé.

#### **IATA**

Non réglementé.

# 15. Informations réglementaires

#### Réglementations fédérales du Canada

Liste des substances toxiques (LCPE, Annexe 1)

Non réglementé Non réglementé

## Liste des substances d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non réglementé

#### Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Canada Substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), partie 5, COV's faisant l'objet d'une déclaration plus détaillée

NPRI PT5 Non réglementé

Canada Substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), partie 5, COV's faisant l'objet d'une déclaration plus détaillée

NPRI PT5 Non réglementé

Canada. Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA). Inventaire national des rejets de polluants (INRP) (Gaz.Can. Partie I, 135:12, 940)

NPRI Non réglementé

#### Gaz à effet de serre

Non réglementé

SDS CA 9/10



# 16. Autres informations, y compris la date de préparation ou la dernière révision

**Date de Publication:** 04/27/2017

**Date de Révision:** 03/24/2017

Version n°: 1.0

Autres Informations: Aucune information disponible.

Avis de non-responsabilité: Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes.

Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement.

SDS\_CA 10/10